



# Auto Moto Ecole Patrick

**Bureau de L'Isle-Jourdain :**  
Agrément : E 02 032 0170 0  
Siret : 424 134 039 00033  
Téléphone : 05 62 07 06 99

**Bureau de Léguevin :**  
Agrément : E 02 031 0637 0  
Siret : 424 134 039 00041  
Téléphone : 05 61 06 60 65

**Bureau de Lévignac :**  
Agrément : E 02 031 0851 0  
Siret : 424 134 039 00025  
Téléphone : 05 61 06 15 60

Numéro de formation professionnelle : 73 31 07552 31  
Code NAF : 8553Z

Adresse mail : [autoecolepatrick32@orange.fr](mailto:autoecolepatrick32@orange.fr)

## Programme de formation à la catégorie B78 (Passerelle boîte automatique) du permis de conduire

### 1) Préambule

*Il s'agit, pour les titulaires du permis de conduire les véhicules de la catégorie B assorti du code restrictif 78 qui limite la conduite aux seuls véhicules à changement de vitesses automatique, pour des raisons non médicales, de faire lever cette restriction en suivant une formation dispensée dans un établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.*

### 2) Les enjeux de la formation préparatoire au permis de conduire

*L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous. Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité. Pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.*

*L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise des compétences en matière de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.*

### 3) L'organisme de formation

#### Etablissements de formation :

Raison sociale : Auto Moto Ecole Patrick  
Gérant : Patrick Biamouret

1. Bureau de L'Isle-Jourdain :
  - Adresse : 12, Place Gambetta 32600 L'Isle-Jourdain
  - Téléphone : 05 62 07 06 99
  - Responsable des relations avec les élèves : Patrick Biamouret, Karine Fantin
2. Bureau de Léguevin :
  - Adresse : 71, Avenue de Gascogne 31490 Léguevin
  - Téléphone : 05 61 06 60 65
  - Responsable des relations avec les élèves : Patrick Biamouret, Sébastien Michaleck
3. Bureau de Lévignac :
  - Adresse : 4, Avenue de la République 31530 Lévignac
  - Téléphone : 05 61 06 15 60
  - Responsable des relations avec les élèves : Patrick Biamouret, Michel Zago

Adresse électronique : [autoecolepatrick32@orange.fr](mailto:autoecolepatrick32@orange.fr)



# Auto Moto Ecole Patrick

**Bureau de L'Isle-Jourdain :**  
Agrément : E 02 032 0170 0  
Siret : 424 134 039 00033  
Téléphone : 05 62 07 06 99

**Bureau de Léguevin :**  
Agrément : E 02 031 0637 0  
Siret : 424 134 039 00041  
Téléphone : 05 61 06 60 65

**Bureau de Lévignac :**  
Agrément : E 02 031 0851 0  
Siret : 424 134 039 00025  
Téléphone : 05 61 06 15 60

**Numéro de formation professionnelle : 73 31 07552 31**  
**Code NAF : 8553Z**

**Adresse mail : [autoecolepatrick32@orange.fr](mailto:autoecolepatrick32@orange.fr)**

## 4) Les prérequis

Être titulaire de la catégorie B du permis de conduire limité aux véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique depuis 6 mois minimum

## 5) Le public visé

Tous publics

## 6) La durée de la formation

7 heures

## 7) Le programme de la formation

La formation est réalisée sous la présence effective et constante de l'enseignant titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

### Conditions d'organisation de la formation :

La formation est d'une durée de sept heures.

Elle est dispensée à bord d'un véhicule à changement de vitesses manuel appartenant à l'établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière agréé ou de l'association d'insertion ou de réinsertion sociale ou professionnelle agréée.

Dans le véhicule prennent place l'enseignant de la conduite installé à l'avant droit et l'élève installé au poste de conduite.

La formation débute dans un trafic nul ou faible et se poursuit sur les voies ouvertes à la circulation, dans des situations et conditions de circulation variées.

### Objectif de la formation :

A l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.

### Structure et contenu de la formation :

Cette formation est pratique, mais des apports théoriques indispensables sont délivrés par l'enseignant, à bord du véhicule.



# Auto Moto Ecole Patrick

**Bureau de L'Isle-Jourdain :**  
Agrément : E 02 032 0170 0  
Siret : 424 134 039 00033  
Téléphone : 05 62 07 06 99

**Bureau de Léguevin :**  
Agrément : E 02 031 0637 0  
Siret : 424 134 039 00041  
Téléphone : 05 61 06 60 65

**Bureau de Lévignac :**  
Agrément : E 02 031 0851 0  
Siret : 424 134 039 00025  
Téléphone : 05 61 06 15 60

**Numéro de formation professionnelle : 73 31 07552 31**  
**Code NAF : 8553Z**

**Adresse mail : [autoecolepatrick32@orange.fr](mailto:autoecolepatrick32@orange.fr)**

Elle comprend deux séquences :

## **Séquence 1 : durée de 2 heures**

Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre ;
- être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Une partie de cette séquence, limitée à une heure, peut être réalisée sur simulateur, notamment pour apprendre à utiliser la boîte de vitesses manuelle.

## **Séquence 2 : durée de 5 heures**

Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes. Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite.
- être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.